

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Serge OEHLER
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/103 - 04025 - Emploi
Proposition de renouvellement de la mise à disposition de deux agents du Département auprès du Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict PAMINA et d'approbation des termes des projets de convention correspondants

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- du renouvellement de la mise à disposition d'un agent du Département pour une quotité de travail de 100% auprès du Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict PAMINA, avec effet au 1er mai 2019 pour une période de trois ans ;
- du renouvellement de la mise à disposition d'un agent du Département pour une quotité de travail de 90% auprès du Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict PAMINA, pour la période du 1er avril 2019 au 31 décembre 2020 inclus ;
- approuve les termes des projets de convention de mise à disposition de ces agents, joints en annexe à la présente délibération ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Stéphanie KOCHERT

Pour extrait conforme :
Pour le Président

La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

